Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213503097-20260428-2026_038-DE

COMMUNE DE SAINT-RÉMY-DU-PLAIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Le 28 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Rémy-du-Plain s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Dominique PRIOUL, Maire, suivant convocation transmise le mardi 21 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CLÉMENT Kelly, COQUELIN Emile, DIBON Jérôme, GUIAVARCH Benoît, LEBOSSÉ Marie-Jeanne, LECLERC Guillaume, MACÉ - GARNIER Annabelle, MEIGNAN Laëtitia, MOUSSU Peggy, PRIOUL Dominique, RAIMBAULT Marie-Thérèse, RAPINEL Stéphane
Excusé sans procuration : BELLIER Dany, GROUAZEL Pierre, MANGENOT Aurore

Secrétaire de séance : MEIGNAN Laëtitia

2026-038 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE 2025 AU BUDGET "ASSAINISSEMENT" - 2026

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget "Assainissement" de 2025 d'un montant de **36 610.17€** , comme suit :

- Fonctionnement : Compte **002** : Excédent de fonctionnement reporté : **36 610.17 €**

Après délibération, le conseil municipal valide cette proposition d'affectation de résultat.

Le conseil prend acte.

Fait et délibéré le 28 avril 2026

Le président de séance,
Dominique PRIOUL, Maire

Le secrétaire de séance,
Laëtitia MEIGNAN, 1ère adjointe